



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des sports et des loisirs
Tél. 04 94 36 33 13 / 04 94 36 36 86

SAISON SPORTIVE 2023-2024 - DOSSIER D'INSCRIPTION

ACTIVITÉS NAUTIQUES « ENFANTS » 1^{er} semestre (du 11 septembre 2023 au 27 janvier 2024)

• Période d'inscription :

Les inscriptions seront recevables à compter du **lundi 21 août 2023**

Elles se dérouleront uniquement par correspondance : envoi postal ou dépôt dans la boîte aux lettres de l'accueil de la Direction des Sports et des Loisirs (Stade Nautique du Port Marchand - 370, Allées de l'Armée d'Afrique - 83000 TOULON).

Les fax ne seront pas pris en compte.

ATTENTION : nombre de places limité, les demandes seront traitées par ordre d'arrivée

• Renseignements relatifs à l'enfant

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Activité : **NAUTIQUE** REF ACTIVITÉ :

Tél. fixe et/ou portable des parents :

Vous disposez du document descriptif de toutes les activités proposées par la Direction des Sports et des Loisirs afin de prédéfinir l'activité « terrestre » la mieux adaptée aux besoins de votre enfant.



• Renseignements relatifs à l'enfant

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Féminin Masculin

Adresse :

Activité : **NAUTIQUE** REF ACTIVITÉ :

Tél. fixe et/ou portable des parents :

EMAIL OBLIGATOIRE :

En cas d'accident, j'autorise le personnel d'encadrement à prendre toutes les mesures nécessaires à son déplacement d'urgence vers la clinique ou l'hôpital le plus proche.

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom : Tél. :

À Toulon, le

Signature du représentant légal

• Pièces à fournir pour le dossier

*si plusieurs dossiers sont expédiés simultanément dans la même enveloppe, 1 seul exemplaire des pièces à fournir est demandé

- Le présent document + autorisation parentale (merci de ne pas imprimer le dossier en recto-verso svp),
- Un justificatif de domicile récent à votre nom (photocopie),
- 1 attestation de natation de **25m pour les enfants de 7 à 12 ans** et de **50m pour les + de 12 ans** (savoir nager sans gilet)
- Le règlement par chèque à l'ordre de la « **Régie service des sports** » accompagné de la photocopie du justificatif de tarif réduit

À noter : un examen médical confirmant l'aptitude à la pratique de l'activité choisie est fortement recommandé avant de procéder à l'inscription.

v.2023-07-24





AUTORISATIONS PARENTALES

Renseignements relatifs à l'enfant

Nom : Prénom :

Activité : NAUTIQUE REF ACTIVITÉ :

Renseignements relatifs aux responsables légaux

Table with 5 columns: Civilité, Responsable 1 (Mme/M), Responsable 2 (Mme/M), Tuteur, and rows for Nom, Prénom, Téléphones, Email.

Mme M. responsable 1 ou 2, atteste sur l'honneur que mon enfant ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique de l'activité choisie, et autorise mon enfant à rentrer seul à l'issue de la séance :

Assurance Responsabilité Civile obligatoire :

Compagnie Numéro de contrat : Validité :

Règlement intérieur des activités sportives municipales

J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur des activités sportives municipales.

Autorisation de prises de vues, de publication et de diffusion de celles-ci

Dans le cadre de sa communication institutionnelle, la Ville de Toulon pourra faire la promotion de ces activités sur l'ensemble de ses supports (magazines, plaquettes, affiches, sites internet, réseaux sociaux, bornes interactives, stands d'expositions, films et supports numériques, etc.) et ceux de ses partenaires institutionnels.

J'autorise la Ville de Toulon à effectuer et reproduire tous reportages photographiques et audiovisuels organisés par la direction des sports où mon enfant apparait et réalisés lors des activités auxquelles j'ai souscrit.

Il va de soi qu'aucune photo (et sa légende), qu'aucune vidéo (et son commentaire) ne devront lui porter préjudice, et que je peux annuler la présente autorisation, auprès de la direction concernée, à tout moment à ma convenance.

Je n'autorise pas la prise de vues.

Fait en deux exemplaires dont un à conserver par le responsable légal à le

Signature du demandeur

Cachet de l'administration

Règlement Général sur la Protection des Données : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions aux activités sportives municipales proposées par la Direction des Sports et des Loisirs de la ville de Toulon (terrestres, aquatiques et nautiques), ainsi qu'à gérer les paiements afférents.





République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des sports et des loisirs
Tél. 04 94 36 33 13

TARIFS ENFANTS DES ACTIVITÉS NAUTIQUES - SAISON 2023-2024

| ACTIVITÉS DU MERCREDI | RÉF. ACTIVITÉ | HEURES | TARIFS | TARIFS RÉDUITS |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------|-----------------|----------------|
| 1^{ère} période du 11 septembre 2023 au 27 janvier 2024 | | | | |
| O1 Initiation « OPTIMIST » <i>enfants de 7 à 10 ans</i> | O1 | 9h à 12h | 132,60 € | 103,00 € |
| O3 Initiation « OPTIMIST » <i>enfants de 9 à 12 ans</i> | O3 | 14h à 17h | 132,60 € | 103,00 € |
| R1 Initiation « PLANCHE À VOILE » <i>ados de 12 à 16 ans</i> | R1 | 14h à 17h | 132,60 € | 103,00 € |
| KN1 Initiation « KAYAK PADDLE » <i>enfants de 8 à 12 ans</i> | KN1 | 14h à 17h | 87,70 € | 68,90 € |

| ACTIVITÉS DU SAMEDI | RÉF. ACTIVITÉ | HEURES | TARIFS | TARIFS RÉDUITS |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------|-----------------|----------------|
| 1^{ère} période du 11 septembre 2023 au 27 janvier 2024 | | | | |
| Q3 Initiation « CATAMARAN 13 » <i>ados de 12 à 16 ans</i> | Q3 | 14h à 17h | 152,00 € | 117,30 € |

3

N.B. : En fonction des conditions météorologiques et pour des raisons de sécurité le support de l'activité nautique peut être adapté,

✓ Les bénéficiaires d'un tarif réduit, familles nombreuses (à partir de 3 enfants à charge de moins de 16 ans), bénéficiaires du RSA, de l'A.A.H., carte jeune, ...) **devront obligatoirement joindre une copie des justificatifs**

✓ **Un dossier rempli numériquement par activité puis imprimé à partir du site de la Ville de Toulon www.toulon.fr,**

✓ Photocopie obligatoire du justificatif donnant droit à un tarif réduit,

✓ Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et sera renvoyé,

**si plusieurs dossiers sont expédiés simultanément dans la même enveloppe,
1 seul exemplaire des pièces à fournir est demandé*

✓ **Merci de bien vouloir noter sur l'enveloppe « INSCRIPTION ENFANT VOILE 1^{er} semestre 2023-2024 »**

Reprise des activités mercredi 13 septembre 2023

À noter : les dossiers d'inscription pour la seconde période
seront disponibles courant janvier 2024

